



Reclamation meuble déjà distribué avant testament olographe

Par **MICHEL Marianne**, le **18/03/2017** à **14:19**

bonjour,

mon oncle s'est rapproché de nous (sa sœur et ses neveux) dans une maison de retraite. A sa demande nous avons vidé son appartement afin de le mettre en vente.

Tous les meubles ont été répartis et donnés, et dans un testament olographe dont nous n'avons pas connaissance, il nous stipule que nous sommes ses héritiers légataires universels, mais il lègue 2 meubles au mari de sa cousine germaine légataire à titre particulier.

Ces meubles ont été donnés lors du déménagement qui remonte à 9 mois avant le décès.

Le cousin les réclame avant le rendez-vous chez le notaire en menaçant de ne pas signer s'il ne les obtient pas.

En a-t-il le droit et que devons-nous faire. Par avance merci

Aline